

## **Le Plan d'accessibilité pour Énergie atomique du Canada limitée (EACL) : Rapport d'activité annuel 2023-2024**

### **Sommaire**

Énergie atomique du Canada limitée (EACL), une société d'État fédérale, vise à promouvoir les intérêts du Canada grâce à des initiatives en science et technologie nucléaires et en protection de l'environnement. Il s'agit notamment de lutter contre le changement climatique, de mettre au point de nouvelles méthodes de traitement du cancer et d'autres maladies et d'accélérer les projets canadiens d'assainissement de l'environnement.

Chez EACL, l'accessibilité pour les personnes handicapées est une priorité pour nous. Bien qu'il soit important que tous les renseignements que nous distribuons au public soient accessibles, nous ne travaillons pas souvent directement avec le public. C'est pourquoi nous nous concentrons principalement sur l'amélioration de l'accessibilité pour les employés d'EACL. Nous avons adopté un Plan d'accessibilité en décembre 2022, qui décrit les activités à mener pour devenir plus accessible d'ici 2025. Il s'agit de notre premier rapport annuel d'étape sur ce que nous avons fait jusqu'ici.

### **1. Généralités**

#### **1.1 Déclaration d'engagement**

Chez EACL, nous nous engageons à être accessibles et sans obstacle pour tout le monde, y compris les personnes handicapées. Un obstacle est tout ce qui empêche les personnes handicapées de participer pleinement et également à la société. Notre engagement à éliminer les obstacles à l'accessibilité est reflété dans le présent rapport.

#### **1.2 Description d'Énergie atomique du Canada limitée**

Le rôle d'EACL est d'agir à titre d'agent du gouvernement du Canada, d'appuyer la politique nucléaire du gouvernement et de superviser le développement de nos sites, qui sont exploités par les Laboratoires nucléaires canadiens. Sous l'autorité du ministre des Ressources naturelles, EACL tire parti de l'expertise canadienne en sciences et en technologie nucléaires au profit des Canadiens. Un exemple de cet avantage est l'élimination des déchets nucléaires des projets d'énergie nucléaire antérieurs au Canada. Nous fournissons également des renseignements sur l'énergie nucléaire du Canada à tous les Canadiens.

#### **1.3 Processus pour la rétroaction et les coordonnées**

Vous pouvez fournir des commentaires à EACL au sujet de notre plan d'accessibilité, de ce rapport ou de l'accessibilité en général et rester anonyme. Nous utiliserons les commentaires pour nous aider à améliorer l'accessibilité et à éclairer nos rapports d'étape. Tout commentaire fourni sera conservé au dossier pendant sept ans.

Pour donner une rétroaction d'EACL sur l'accessibilité, vous pouvez communiquer avec l'analyste des communications d'EACL de la façon suivante :

- par courriel, à l'adresse [accessibility@aecl.ca](mailto:accessibility@aecl.ca);
- par téléphone au 1-888-220-2465;
- par courrier au 286, chemin Plant, station 508 A, Chalk River (Ontario) K0J 1J0

#### **1.4 Autres formats**

Si vous avez besoin de ce Rapport d'étape dans un format différent, envoyez un courriel à [accessibility@aecl.ca](mailto:accessibility@aecl.ca) ou téléphonez au 1-888-220-2465 pour faire une demande.

Nous pouvons fournir les formats de rechange suivants de ce rapport sur demande :

- Gros caractères : Vous pouvez demander une copie imprimée en gros caractères. Nous pouvons vous la fournir dans les 15 jours suivant votre demande.
- Braille : Vous pouvez demander une copie du rapport en braille. Nous pouvons vous le fournir dans les 45 jours suivant la réception de votre demande.
- Audio : vous pouvez demander une version audio de ce rapport. Nous pouvons vous le fournir dans les 45 jours suivant la réception de votre demande.

#### **1.5 Contexte**

Notre objectif chez EACL est d'assurer l'inclusivité et l'accessibilité pour tous, y compris les personnes handicapées.

En tant que société d'État fédérale, EACL se conforme à la *Loi sur l'accessibilité au Canada*, adoptée en 2019 dans le but de débarrasser le Canada des obstacles d'ici janvier 2040. Conformément à cette loi, nous avons publié notre premier plan sur l'accessibilité en décembre 2022. EACL a mis sur pied un comité d'accessibilité pour créer, surveiller et compléter notre plan d'accessibilité et s'assurer qu'il respecte la Loi sur l'accessibilité du Canada. Le Comité coordonne également les activités liées à l'accessibilité avec les Laboratoires nucléaires canadiens.

Dans le cadre du Plan d'accessibilité d'EACL, nous avons établi des activités pour atteindre nos objectifs et surveillons nos progrès. Dans le présent rapport, nous présenterons une mise à jour de nos plans et des progrès que nous avons réalisés pour améliorer l'accessibilité à EACL.

**Les objectifs sont organisés en sept secteurs prioritaires, qui relèvent de l'article 5 de la *Loi sur l'accessibilité au Canada***

1. Environnement bâti
2. Emploi
3. Technologies de l'information et de la communication
4. Communication, autre que les technologies de l'information et de la communication
5. Approvisionnement
6. Conception et prestation des programmes et services
7. Transport

**Priorité 1 : Environnement bâti**

**Aperçu**

EACL a trois bureaux principaux. Ils sont situés à Chalk River, en Ontario, à Ottawa, en Ontario, et à Pinawa, au Manitoba. La plupart des employés travaillent au siège social d'EACL à Chalk River ou au bureau d'Ottawa. Notre objectif est de veiller à ce que chaque bureau soit le plus accessible possible pour tous les employés, y compris les personnes handicapées.

**Objectif 1.1 : Rénovation du bureau de Chalk River**

D'ici la fin de mars 2025, EACL déménagera son siège social à Chalk River dans un autre bâtiment du site de Chalk River. Nous rénoverons le nouvel espace de bureau pour nous assurer qu'il est accessible. Il y aura un accès sans obstacle à toutes les aires communes.

**État** : En cours

**Description des progrès** : EACL a choisi un bâtiment sur le site de Chalk River pour accueillir notre nouveau bureau. L'accessibilité a été incluse dans les documents de conception et de planification du bureau. Nous travaillerons avec des consultants pour nous assurer que les exigences d'accessibilité sont respectées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'immeuble où sera situé le bureau. Les travaux devraient débuter en 2024.

**Objectif 1.2 : Plans d'évacuation d'urgence pour le bureau de Chalk River**

EACL travaillera avec les Laboratoires nucléaires canadiens à l'élaboration, à la publication et à la diffusion de plans d'évacuation d'urgence pour les personnes handicapées pour le nouveau bureau de Chalk River.

**État** : En cours

**Description des progrès** : Les Laboratoires nucléaires canadiens ont publié un Plan d'accessibilité, qui identifie les obstacles dans l'environnement bâti. Il faut s'attaquer à ces obstacles pour s'assurer que les plans d'intervention d'urgence comprennent et soient accessibles aux personnes handicapées. Les actions suivantes sont nécessaires :

- Veiller à ce que tous les plans d'intervention d'urgence tiennent compte de l'aide aux personnes handicapées dans chaque bâtiment et chaque emplacement.
- Veiller à ce que tous les documents écrits sur les plans d'intervention d'urgence répondent aux exigences actuelles en matière d'accessibilité.
- Évaluer les alarmes existantes pour les problèmes d'accessibilité, par exemple si les alarmes ciblent plusieurs sens.

Les Laboratoires nucléaires canadiens ont mis sur pied un comité directeur sur l'accessibilité pour ce travail. La première réunion est prévue en novembre 2023, où le comité examinera tous les plans d'intervention d'urgence actuels et les mettra à jour pour les inclure et les rendre accessibles aux personnes handicapées.

EACL a établi un lien régulier avec le Comité directeur de l'accessibilité. Cela assure notre collaboration dans l'élaboration, la publication et la diffusion de plans d'intervention d'urgence mis à jour pour les personnes handicapées.

**Objectif 1.3 : Accessibilité au bureau d'Ottawa**

EACL loue actuellement un bureau à Ottawa, où le bail expirera en mars 2026. Si nous décidons de garder ce bureau, nous élaborerons des plans pour améliorer son accessibilité. Si nous décidons de le fermer et de le déménager, nous veillerons à ce que le nouveau bureau d'Ottawa soit accessible.

**État** : En cours

**Description des progrès** : EACL a récemment terminé des rénovations à son bureau à Ottawa. Au cours de ces rénovations, nous avons ajouté des portes automatiques avec boutons-poussoirs pour accéder aux bureaux et aux toilettes.

## **Objectif 2 : Emploi**

### **Aperçu**

EACL compte près de cinquante employés. Depuis 2020, de nombreux employés ont travaillé à domicile sur une base hybride ou à temps plein. Les objectifs décrits ci-dessous nous aideront à améliorer l'accessibilité pour tous les employés d'EACL, en particulier les personnes handicapées.

### **Objectif 2.1 : Formation à l'accessibilité**

D'ici mars 2024, EACL offrira une formation sur l'accessibilité et la sensibilisation aux personnes handicapées à tous les employés. Cette formation comprendra des conseils sur la façon de rendre le matériel de communication accessible.

**État** : Terminé

**Description des progrès** : EACL a terminé la formation des employés en octobre 2023 par l'entremise de l'École de la fonction publique du Canada. La formation s'est concentrée sur l'inclusion, les handicaps et les obstacles à l'accessibilité.

### **Objectif 2.2 : Examen du processus d'embauche et de recrutement**

D'ici mars 2024, EACL examinera notre processus d'embauche et de recrutement afin de trouver et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité pour les demandeurs d'emploi.

**État** : En cours

**Description des progrès** : EACL a récemment embauché une firme pour effectuer un examen de notre processus d'embauche et de recrutement afin de s'assurer qu'il est accessible. Cette entreprise emploie des personnes handicapées pour effectuer les examens et formuler leurs recommandations.

Cet examen est en cours et nous devrions recevoir des recommandations en décembre 2023. Une fois que nous aurons reçu des recommandations, nous apporterons des changements à notre processus d'embauche et de recrutement afin de nous assurer qu'il est plus accessible aux personnes handicapées.

### **Objectif 2.3 : Hébergements pour les employés**

D'ici mars 2024, EACL élaborera, publiera et communiquera des lignes directrices sur la façon dont les employés handicapés peuvent demander et recevoir des mesures d'adaptation.

**État :** En cours

**Description des progrès :** EACL a récemment embauché une entreprise pour aider à l'élaboration de ces lignes directrices. Cette entreprise emploie des personnes handicapées pour aider à l'élaboration de ces lignes directrices.

Les projets de lignes directrices devraient être achevés et nous être soumis d'ici la fin janvier 2024. Les lignes directrices seront ensuite distribuées à certains employés d'EACL pour examen. Une fois les lignes directrices finalisées, tous les employés en seront informés et de la façon de les consulter à tout moment.

### **Objectif 2.4 : Locaux pour le recrutement**

D'ici mars 2024, EACL inclura des renseignements sur la façon dont les demandeurs d'emploi peuvent demander et recevoir des mesures d'adaptation pendant le processus d'embauche, dans nos avis d'offre d'emploi. Nous vous rappellerons également qu'ils peuvent demander des mesures d'adaptation lorsque nous communiquons avec eux pour une entrevue.

**État :** Terminé

**Description des progrès :** Des renseignements ont été ajoutés à toutes les offres d'emploi, ce qui explique l'engagement d'EACL envers l'accessibilité. Des renseignements sur la façon de demander des mesures d'adaptation pendant le processus de recrutement sont également fournis.

## **Priorité 3 : Technologies de l'information et de la communication**

### **Aperçu**

Notre site Web public est la principale technologie avec laquelle les membres du public interagissent. Il a certaines caractéristiques d'accessibilité, mais nous sommes conscients que certains obstacles persistent. Nous sommes déterminés à éliminer les obstacles à l'accessibilité sur notre site Web public et dans nos systèmes technologiques internes.

### **Objectif 3.1 : Obstacles à l'accessibilité du site Web**

D'ici la fin de 2024, EACL s'attaquera aux obstacles à l'accessibilité qui ont été relevés dans le cadre de ses consultations auprès des personnes handicapées et les éliminera. Ces changements comprennent :

- Améliorer le contraste des couleurs et la taille du texte.
- Veiller à ce que le format et la disposition de nos pages Web soient uniformes.
- Apporter des améliorations afin de s'assurer que les personnes qui utilisent des lecteurs d'écran peuvent lire les renseignements sur notre site Web. Un lecteur d'écran est une technologie où une voix lit le texte d'un site Web.

**État** : En cours –Cet objectif sera prolongé en 2024. Pour ce qui est des changements qui doivent être apportés au site Web d'EACL en matière d'accessibilité, nous avons reconnu qu'il serait peut-être préférable de reconcevoir le site Web d'EACL en même temps.

**Description des progrès** : EACL examinera la rétroaction sur les obstacles à l'accessibilité sur notre site Web. Nous étudierons ensuite les options d'un service pour éliminer les obstacles à l'accessibilité qui ont été trouvés. En même temps, nous examinons actuellement notre site Web afin de déterminer ce qu'une refonte complète, y compris l'accessibilité, entraînera.

### **Objectif 3.2 : Lignes directrices sur l'accessibilité du contenu Web**

D'ici la fin de 2024, nous déterminerons si notre site Web répond aux Lignes directrices sur l'accessibilité des contenus Web. Ces lignes directrices sont un ensemble de normes internationales qui peuvent nous aider à déterminer l'accessibilité de notre site Web.

**État** : En cours

**Description des progrès** : EACL étudie les options pour un programme visant à évaluer les Lignes directrices sur l'accessibilité du contenu Web sur le site Web d'EACL.

### **Objectif 3.3 : Examen du site Web**

D'ici la fin de 2024, nous procéderons à des examens annuels du site Web d'EACL pour nous assurer qu'il reste accessible. Nous veillerons à ce que les personnes handicapées qui utilisent des technologies d'adaptation fassent partie de ces examens.

**État** : En cours

**Description des progrès** : EACL étudie les options d'un service pour effectuer des examens de notre site Web. Nous veillerons à ce que les personnes handicapées qui utilisent des technologies d'adaptation fassent partie de ces examens.

### **Objectif 3.4 : Version texte seulement du site Web**

D'ici la fin de 2025, EACL publiera une version texte seulement de notre site Web afin de s'assurer que les informations que nous publions soient entièrement accessibles à tous.

**État** : Ne s'applique plus

**Description des progrès** : Depuis la publication de notre premier Plan d'accessibilité, EACL a décidé de reconcevoir son site Web public principal. Ce travail sera effectué en 2024. Lorsque nous redessinerons le site, nous nous assurerons qu'il est le plus accessible possible. Sur la base de ces nouvelles informations, nous ne pensons plus qu'une version texte seulement du site Web sera nécessaire.

### **Objectif 3.5 : Accessibilité des nouveaux documents**

À partir de mars 2024, EACL veillera à ce que tous les documents que nous publierons pour le public soient accessibles.

**État** : En cours

**Description des progrès** : EACL a élaboré des lignes directrices à suivre pour s'assurer que tous les documents que nous publions pour le public sont accessibles. Une réunion sera prévue pour former les employés à ces lignes directrices.

EACL veillera également à ce que les nouveaux documents publiés pour le public soient dans un format accessible.



**Objectif 3.6 : Accessibilité des documents plus anciens**

D'ici la fin de mars 2024, EACL veillera à ce que tous les documents de priorité qui ont été publiés précédemment sur son site Web soient disponibles sous un format accessible.

**État** : Pas encore commencé

**Description des progrès** : EACL déterminera quels documents publiés antérieurement sur le site Web d'EACL ne sont pas dans un format accessible. Ces documents seront mis dans un format accessible et téléchargés sur le site Web pour remplacer les versions anciennes et non accessibles.

**Priorité 4 : Communication, autre que les technologies de l'information et de la communication****Aperçu**

EACL s'engage à fournir des communications accessibles aux personnes handicapées. Nos employés communiquent régulièrement par courriel, téléphone et en personne. Nous communiquons avec le public par l'entremise de notre site Web principal, des plateformes de médias sociaux et des publications de rapports et d'autres documents. Les objectifs suivants nous aideront à améliorer l'accessibilité de nos communications.

**Objectif 4.1 : Demandes de formats de documents alternatifs**

D'ici mars 2024, EACL aura un processus pour répondre aux demandes pour d'autres formats des documents sur notre site Web. Une fois ce processus en place, nous fournirons des documents en gros caractères, en braille ou en format audio, sur demande.

**État** : Terminé

**Description des progrès** : EACL a trouvé un service pour répondre aux demandes de formats de rechange pour les documents sur notre site Web. Nous mettons en place un processus permettant de répondre aux demandes.

**Objectif 4.2 : Accessibilité des images**

D'ici mars 2025, EACL veillera à ce que toutes les images publiées sur nos comptes de médias sociaux et notre site Web aient d'autres descriptions textuelles. Une description textuelle alternative est une description écrite et courte d'une image qui aide les personnes qui ne peuvent pas voir l'image à comprendre ce qu'elle est.

**État** : En cours

**Description des progrès** : EACL veillera à ce que toutes les images postées sur nos médias sociaux et sur notre site Web aient une autre description textuelle.

## **Priorité 5 : Approvisionnement**

### **Aperçu**

EACL achète divers produits et services qui appuient notre travail et nos employés. Nous utilisons un système de règles et de lignes directrices pour nous assurer que nous achetons des produits et des services de manière à offrir le meilleur rapport qualité-prix. Nous sommes déterminés à nous assurer que les produits et services que nous achetons sont aussi accessibles que possible. Les objectifs suivants permettront de veiller à ce que l'accessibilité soit prise en compte lorsque nous faisons un nouvel achat.

### **Objectif 5.1 : Considérations relatives à l'accessibilité dans l'approvisionnement**

D'ici mars 2024, EACL inclura des considérations d'accessibilité dans son processus d'approvisionnement, ses listes de vérification et ses modèles d'approvisionnement (le cas échéant).

**État** : En cours

**Description des progrès** : Les mises à jour des politiques, des listes de contrôle et des modèles d'EACL sont en cours d'examen et recueillent les commentaires des intervenants de l'organisation avant leur mise au point finale.

### **Objectif 5.2 : Formation à l'accessibilité pour les employés de l'approvisionnement**

D'ici la fin de 2024, EACL veillera à ce que les employés qui travaillent sur l'approvisionnement reçoivent une formation et des renseignements sur la façon d'inclure les exigences d'accessibilité dans les activités d'approvisionnement.

**État** : En cours

**Description des progrès** : Le personnel d'EACL Approvisionnement a suivi la formation sur l'accessibilité offerte par l'École de la fonction publique du Canada. Une formation à l'échelle de l'entreprise sera offerte une fois que les mises à jour de l'accessibilité des politiques, des listes de contrôle et des modèles seront finalisées.

### **Objectif 5.3 : Accessibilité dans les processus d'approvisionnement**

D'ici mars 2025, l'accessibilité sera explicitement prise en compte dans tous les achats en documentant la décision de ne pas incorporer les exigences d'accessibilité ou en incluant les exigences d'accessibilité.

**État** : En cours

**Description de l'état d'avancement** : Les mises à jour des politiques d'approvisionnement, des listes de contrôle et des modèles d'EACL tiendront compte des facteurs d'accessibilité dans tous les processus d'approvisionnement. Cela permettra de s'assurer que l'accessibilité est explicitement prise en compte ou, dans le cas contraire, la décision d'exclure l'accessibilité sera documentée.

### **Priorité 6 : Conception et prestation des programmes et des services**

Les principales activités d'EACL consistent à assurer la sécurité de l'énergie nucléaire au Canada et à appuyer les activités de recherche et de politique liées à l'énergie nucléaire. Bien qu'EACL partage de l'information sur ses activités sur son site Web et sur les médias sociaux, nous n'offrons pas de programmes et de services au public. Par conséquent, nous n'avons pas élaboré d'objectifs dans ce domaine.

### **Priorité 7 : Transport**

EACL n'exploite pas, ni gère des services de transport de passagers. Par conséquent, nous n'avons pas élaboré d'objectifs dans ce domaine.

## **2. Conclusion**

Afin de nous assurer que le présent rapport d'étape annuel et nos plans d'amélioration de l'accessibilité à EACL reflètent les besoins des personnes handicapées, nous avons consulté les personnes handicapées pour élaborer ce rapport.

EACL a envoyé une copie de notre Rapport d'étape à un groupe de discussion composé de 8 Canadiens ayant des incapacités variables. Les participants du groupe de discussion ont lu le rapport et ont fait part de leurs commentaires lors d'une réunion virtuelle. Nous avons répondu à leurs commentaires en apportant des modifications au rapport, qui le rendent plus accessible aux personnes handicapées.

Nous remercions sincèrement ce groupe d'avoir fourni ses connaissances, son expertise et son temps pour nous aider à améliorer l'accessibilité à EACL.

## **3. Rétroaction**

À EACL, nous avons lancé notre processus de rétroaction publique sur l'accessibilité en décembre 2022. Bien que nous n'ayons pas encore reçu de commentaires du public au sujet de l'accessibilité chez EACL, nous continuerons de recevoir des commentaires. EACL rendra compte de toute rétroaction et de notre réponse subséquente dans les prochains rapports d'étape.

## **4. Conclusion**

EACL prend les mesures nécessaires pour nous assurer d'être aussi accessibles que possible aux personnes handicapées. Dans le cadre de notre Plan d'accessibilité, nous sommes en train d'atteindre nos objectifs dans le cadre des priorités de l'environnement bâti, de l'emploi, des technologies de l'information et de la communication, de la communication et de l'approvisionnement. EACL est en voie de devenir accessible à tous les employés et à tous les Canadiens au cours des prochaines années. Nous demeurerons déterminés à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à atteindre les objectifs de notre Plan d'accessibilité.